

## **Les agriculteurs face à la précarité**

**Selon le Bureau international du travail, l'agriculture est l'un des secteurs qui subit le plus la concurrence et les effets pervers de la mondialisation. Il est aussi l'un des plus à risques en matière d'accidents du travail et l'un des plus touchés par les problèmes de stress et de suicide. Aujourd'hui, près d'un agriculteur sur trois vit en dessous du seuil de pauvreté et rien ne dit que les choses pourraient s'arranger dans les prochaines années.**

Malheureusement pour ce secteur et en particulier pour ceux qui vivent déjà mal le quotidien, l'Europe ne semble pas décidée à faire grand-chose et s'est même lancée depuis quelques années dans une nouvelle stratégie européenne : d'une politique de soutien à la production agricole rendant les agriculteurs en partie dépendants des aides qui leur sont octroyées, l'Europe passe aujourd'hui à une politique de l'alimentation reposant sur trois critères : les prix du marché international, les exigences de la demande des consommateurs et la préservation de l'environnement. Cette politique avait comme premier objectif de rendre l'agriculture européenne compétitive face au marché américain et d'anticiper l'entrée des pays de l'Est dans l'Union. Elle a pour effet la révision du principe des primes et un glissement vers des paiements directs. Enfin, cette politique a également pour ambition d'intégrer l'agriculteur en tant qu'acteur de l'entretien de l'espace rural, d'une part en renforçant la législation et les contraintes environnementales, d'autre part en octroyant des aides à la superficie.

Toutefois, si, sur le papier, les intentions peuvent paraître « louables » d'un point de vue économique et écologique, la situation sociale sur le terrain, déjà fort précaire, continue à s'aggraver. Les contraintes européennes ne semblent pas en adéquation avec la spécificité du secteur agricole et la pression économique à laquelle sont soumis nos agriculteurs. En effet, ces derniers doivent jongler à la fois avec des revenus irréguliers et réduits, un investissement important et des risques financiers nécessaires pour maintenir l'activité de l'exploitation. Ce faisceau de facteurs entraîne fatalement des risques croissants de faillite ou de disparition des petites et moyennes exploitations rurales.

Et comme si cela n'était pas suffisant, depuis plusieurs années, le secteur essuie crise sur crise : vache folle, dioxine, fièvre aphteuse et aujourd'hui grippe aviaire entraînant des difficultés financières supplémentaires pour de nombreux exploitants ainsi qu'une piètre image publique. Si l'on ajoute à cela un niveau d'instruction inférieur à la moyenne nationale (50% n'ont qu'un diplôme du fondamental) avec paradoxalement une profession exigeant des compétences de plus en plus spécialisées, complexes et diversifiées... on obtient alors un environnement instable, une équation irréaliste, improbable pouvant entraîner ceux qui tentent tout de même de la résoudre à tomber dans une précarité avancée.

## **Précarité en hausse**

Face à la nouvelle stratégie européenne, le discours des agriculteurs est partout le même : « la prise de risques financiers s'accroît avec des perspectives d'avenir de plus en plus courtes ». Ce bouleversement entraîne aujourd'hui des conséquences sociales dont la précarisation et l'accroissement des risques professionnels. D'ailleurs, le manque de politique de prévention de l'endettement, de centralisation des différentes actions nationales ainsi que l'interprétation parfois changeante des différents acteurs éloignent les agriculteurs d'une hypothétique solution.

Aujourd'hui, plus personne ne nie que les agriculteurs vivent une situation de précarité grandissante. En effet, 25 % des agriculteurs sont en situation de précarité financière. Le fossé entre les très riches et les très pauvres tend à se creuser et nombre de petites exploitations font faillite chaque semaine. Selon une recherche menée par le Professeur Van Hecke, « 30% des agriculteurs wallons ont un revenu annuel inférieur à 6.197 euros » et près de « 5 % des familles wallonnes liées à une exploitation professionnelle dont le chef d'exploitation à moins de 65 ans ont un revenu annuel inférieur à 9.915 euros ». Avec de tels chiffres, on comprend qu'une fois la spirale de l'endettement lancée, il sera très difficile de s'en sortir... Les agriculteurs ont parfois même la désagréable impression que les puissants jouent la carte de la sélection naturelle, laissant les moyens aux grandes exploitations/entreprises de s'accaparer ou de racheter les faillites des plus petites.

Les agriculteurs travaillant dans les petites et moyennes exploitations ressentent de l'incompréhension et surtout un manque de dialogue tant avec l'Europe qu'avec leur administration. Il faut dire aussi qu'ils ne sont pas gâtés par leur statut puisqu'ils cumulent les charges administratives dues à la fois à leur statut d'indépendant et de producteur alimentaire.

Les différentes applications des normes de traçabilité, les multiples contrôles de la production, l'octroi de primes ou d'aides potentielles, ... impliquent un travail administratif important auquel s'ajoute la crainte de commettre des erreurs lourdement sanctionnées. Le manque d'interlocuteur et d'informations claires au sein des différentes administrations accroît le sentiment d'étouffement.

## **Nourrir et se nourrir**

Prenons un exemple concret : en tant qu'indépendant, l'agriculteur cotise pour obtenir des droits à la pension, à la prise en charge des soins de santé et aux allocations familiales. Quand l'agriculteur ne parvient plus à payer ses cotisations sociales, et c'est le cas pour beaucoup d'entre eux, des intérêts de 3 % par trimestre sont exigés et de plus, ces intérêts sont évidemment cumulables : 12 % au bout d'un an, 24 % au bout de deux ans, 48 % sur trois ans. La faillite devient souvent incontournable et les agriculteurs sont contraints à vendre leurs exploitations pour rembourser leurs dettes exorbitantes. Dans un secteur où travail et famille sont intimement liés et impliqués parfois sur plusieurs générations, les agriculteurs acculés choisissent plus souvent que d'autres des solutions encore plus radicales et violentes. Perdre la terre familiale, ce pourquoi les aînés se sont battus, est vécu comme une descente aux enfers pour une population aussi fière de son héritage.

Un autre exemple tout aussi significatif concerne le vide juridique autour du surendettement des agriculteurs. Etant donné leur statut d'indépendants, ils tombent sous la loi du règlement collectif de dettes, une loi qui a été conçue pour régler les problèmes de surendettement privé. Or, les dettes des agriculteurs courent sur des centaines de milliers d'euros, ce qui ne cadre pas du tout avec les montants des particuliers. Ce décalage dans les sommes dues et dans les

étalements aboutit quasi systématiquement à la vente de l'exploitation ce qui, soit dit en passant, ne dérange par énormément les banques, vu la surenchère immobilière actuelle.

Il existe néanmoins des solutions administratives, la plupart du temps complexes, mais le centre du problème demeure la précarité de leur statut d'indépendant et, pour certains, leur qualité de propriétaire. En effet, cette particularité fait de l'agriculteur un sans-droit qui n'a pas accès, en cas de perte d'activité, aux allocations de chômage.

Heureusement, un milieu associatif s'est formé pour faire face à cette problématique. C'est par exemple le cas de Preventagri, un projet universitaire mené par Muriel Bossut qui s'investit dans la prévention et la mise en place de structures d'aide et de formation à ces problématiques. Concrètement, le projet sert de relais et aide les gens à constituer un dossier complet de première urgence afin de faire appel à l'aide sociale des CPAS ou à l'aide juridique.

Malgré ces aides, les difficultés financières et administratives continuent à entraîner une disparition croissante du nombre d'agriculteurs (environ 2000 emplois/an) dont les compétences sont peu transférables à d'autres secteurs d'activité. Les problèmes financiers des agriculteurs ne concernent pas uniquement le secteur de l'agriculture. Il s'agit aussi d'un problème d'emploi, d'un problème social pour les générations actuellement touchées, mais aussi pour les suivantes. Aujourd'hui déjà, différentes études montrent que cette nouvelle précarité entraîne des problèmes de malnutrition, de non-scolarisation des enfants... qu'en sera-t-il demain ? A l'exception des grands, qui osera encore s'investir dans un secteur où l'on nourrit son prochain et où on a des difficultés à se nourrir soi-même ?

Laurent Body  
Vivre Ensemble Education